

Plan annuel d'actions d'accessibilité numérique - 2023

Déclinaison annuelle du schéma pluriannuel d'accessibilité 2023-2025

1



Table des matières

Introduction	3
Schéma pluriannuel	3
Plan annuel	3
Contact	3
Résultats des audits de conformité réalisés en 2022	4
Plan annuel d'accessibilité 2023	4
Tableau récapitulatif des actions 2023	5

Direction de l'information légale et administrative



Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et des actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

Le schéma pluriannuel 2023-2025 pour l'accessibilité des sites et applications de la DILA a été publié et est disponible à la consultation à cette adresse : https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/informations-sur-le-site/accessibilite

Plan annuel

Le schéma pluriannuel est accompagné d'un plan d'actions annuel qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2023 de la DILA déclinant le schéma pluriannuel 2023 - 2025.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions programmées en 2023, leur date cible de mise en œuvre ainsi que des commentaires sur leur réalisation.

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du référent accessibilité numérique de la DILA positionné au sein du département de la stratégie et de la sécurité de la sous-direction des systèmes d'information.

Toute question relative à cette thématique doit être adressée par mail à l'adresse suivante : referent-accessibilite@dila.gouv.fr



Résultats des audits de conformité réalisés en 2022

Service audité	Statut	Taux de conformité
Service-public.fr	Partiellement conforme	92% (100% en 2023)
Entreprendre.service- public.fr	Partiellement conforme	91%
Legifrance.gouv.fr	Partiellement conforme	74% (83% après correctifs)
Vie-publique.fr	Partiellement conforme	65% (100% en 2023)
Bodacc.fr	Partiellement conforme	90%
Boamp.fr	Partiellement conforme	82%
Création d'association (eCrea)	Partiellement conforme	72%
Demande d'acte d'état civil (AEC)	Partiellement conforme	87%
Inscription consulaire au registre des Français établis hors de France	Partiellement conforme	75%

Plan annuel d'accessibilité 2023

Les audits de conformité RGAA sont utilisés lors des phases de certification et produisent une déclaration de conformité.

La possibilité de réalisation d'audits de conformité est limitée en 2023 dans l'attente de la passation du nouveau marché interministériel relatif à l'accessibilité numérique et à la conformité au référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA).

Les sites ouverts au public qui seront audités en 2023 sont :

- <u>www.service-public.fr</u> (nouvel audit à la suite d'apports de correctifs prenant en compte les conclusions de l'audit de conformité de 2022)
- www.entreprendre.service-public.fr (idem)
- www.vie-publique.fr (apport de correctifs à la suite de l'audit de conformité de 2022 et passage au système de design de l'Etat)
- www.info-financiere.fr
- PIAMP: nouvelle plateforme d'intégration des annonces de marchés publics mise en production à l'automne 2023.
- www.dila.premier-ministre.gouv.fr (passage au système de design de l'Etat)



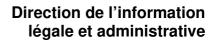
En complément de ces sites, les **services en ligne suivants** feront l'objet d'un audit de conformité en 2023 :

- Démarche en ligne « Je change de coordonnées » (changement d'adresse en ligne)
- Déclaration des IOTAS installations, ouvrages, travaux, activités
- Déclaration de changement de nom d'usage
- Certificat de non Pacs
- Demande de correction de l'état civil auprès de l'INSEE (RNIPP)
- Création d'une association (eCreation)
- Opération tranquillité vacances
- Demande d'agrément crédit d'impôt recherche Expert individuel (DACIREXP)
- Demande d'agrément crédit impôt recherche Organisme de recherche (DACIRORG)
- Publication des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation

Dans le cadre de la refonte des outils de la chaîne de production normative (programme nouveaux outils de production normative – NOPN), une attention est portée à l'accessibilité des outils déployés. Une évaluation de la conformité au RGAA du nouvel éditeur légistique EDILE est prévue en amont de la mise en production du "MVP" (minimum viable product) à l'automne 2023.

Tableau récapitulatif des actions 2023

Туре	Actions	Détails	Mise en œuvre cible
Schéma pluriannuel d'accessibilité 2023-2025	Définition et mise en place	Rédaction et publication, communication interne pour son appropriation	Septembre 2023
Plan annuel 2023	Définition et mise en place	Rédaction et publication, communication interne pour son appropriation	Septembre 2023
Audits	Audits de conformité et de recette	Réalisation des audits de conformité et de recette prévus en 2023	En continu
Correctifs	Priorisation des mises en œuvre des correctifs identifiés lors des audits	Rédaction des plans d'actions ; développement et recette des correctifs	En continu
Déclarations d'accessibilité	Publication des déclarations d'accessibilité	Publication des résultats des audits d'accessibilité	En continu





Liberté Égalité Fraternit<u>é</u>

Action de sensibilisation	Sensibilisation des agents DILA	Présentation des actions dans La Gazette, relais lors des	En continu
		plénières de la SDSI, etc.	
Plan annuel 2024	Définition et mise en place	Préparation du plan d'action	Décembre 2023